



Monsieur le Président de Metz Métropole
Madame la Présidente de l'Office Public de Metz Métropole
Monsieur le Préfet de Région

Office Public de l'Habitat de Metz Métropole privatisé = locataires en danger

- Stoppons le processus de privatisation
- Pour un vrai Service Public du Logement
- Pour faire vivre la démocratie

Le 22 septembre 2021, le Conseil d'Administration de l'Office, majoritairement à droite, a voté la mort de l'OPH.

En effet, Metz Métropole avec à sa tête le nouveau Maire de Metz s'apprête à privatiser la gestion dès début 2022 du logement social de la métropole.

Cela passe par la création d'une Société d'Economie Mixte, qui est une forme de Société Anonyme, avec l'entrée au capital d'une filiale de la Caisse de Dépôts et Consignations (CDC Habitat - ADESTIA).

D'ailleurs, le 28 septembre 2021, le conseil de la métropole a approuvé (par 84 voix pour, 0 contre et 11 absentions) le principe de l'opération : on connaît déjà son nom (SEM **EMH**), ses statuts et son « pacte d'actionnaires ».

Les raisons officiellement invoquées pour créer cette entité, sont les besoins de financement considérables pour mettre à niveau le parc de logements.

En effet les conditions de logement des locataires sont souvent gravement dégradées.

Les gestions passées (dont le bilan n'a pas été fait par l'équipe actuelle) ont abouti à un accès difficile au logement sur l'agglomération et spécialement à Metz :

- Une vacance (de nombreux logements restent inoccupés) de 11% (soit 1452/13207 logements) très supérieure à la moyenne des bailleurs sociaux,
- des travaux de réhabilitation tardifs et insuffisants,
- et un manque de construction de logements neufs faute de fonds propres ...

Mais si la Caisse des Dépôts et Consignations Habitat entre au capital, ce n'est pas par bonté d'âme. Quand le capital entre quelque part, c'est généralement pour faire des petits !

L'impact **de ce choix politique** sera grave, à terme, pour les demandeurs de logement, pour les locataires en place et pour les salariés de l'Office.

La CGT seule, par le biais de son administrateur au sein de l'office a exprimé sa totale opposition à ce processus.

Parce que l'argent des bailleurs sociaux, c'est de l'argent public qui vient de nos loyers, de notre épargne (par le biais de notre livret A), de nos impôts ... nous revendiquons, pour garantir le droit au logement pour tous, un vrai Service Public du logement avec un financement à la hauteur de nos besoins :

- En rétablissant l'aide à la pierre (le 1% logement),
- en revalorisant le taux servi à l'épargne populaire (livret A) qui sert à financer le logement social
- en limitant le taux d'effort des locataires (loyers + charges) à 20 % de leurs revenus ...

Dans l'immédiat, rien n'empêche Metz Métropole d'apporter les financements nécessaires à l'OPH plutôt que de faire appel à un partenaire non maîtrisé.

L'exemple récent de la prise en charge du financement d'une piscine à Woippy montre que c'est possible !

Quant à la démocratie, il faut impérativement lui donner un nouveau souffle.

Alors que le nombre de représentants des locataires passerait de 5 à 2 et que les syndicats disparaîtraient du Conseil d'Administration, il faudrait, au contraire, que **ces représentants soient majoritaires au sein des Conseils**, en prenant exemple sur la création de la Sécurité Sociale, inscrite dans le programme du Conseil National de la Résistance.



Salarié(e)s, locataires, citoyen(ne)s participez à cette résistance !

Signez et partagez la pétition :

<https://www.change.org/privoffmetz>

Locataires, vous avez votre place au sein de l'association d'**IN**formation **DE**fense des **CO**nsommateurs **SAL**ariés (**INDECOSA-CGT**) et vous pouvez être **candidat** pour les prochaines élections de 2022.



**Vous ne voulez pas en rester là !
Ensemble, nous serons plus forts**

NOM : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone : E-mail :

Bulletin de contact

A renvoyer à : UL CGT METZ, 10, Rue de Méric, 57050 METZ
☎ : 03 87 75 81 70 ✉ : ulmetz@cgt.fr